

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-58 du 11 Février 1982

chargeant le Camarade Barthélémy OHUENS,  
Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'Energie, de l'intérim du Camarade Adolphe  
BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires  
Sociales pour compter du 8 Février 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 8 Février 1982, le Camarade Barthélémy OHUENS,  
Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie est chargé de l'intérim du  
Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade  
Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Février 1982

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du BRPE 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MIMÉ-MTAS 6 PG/PPC 2  
autres Ministères 19 DPE 1 DLC - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 INSJA 2  
DCCT 1 ONEPI - Gde Chano. 2 UNB - FASJEP - BN 6 Préfets 6 BCP 1 JORPB 1.-